

Le tournant participatif et délibératif

Didier CALUWAERTS

*Chercheur post-doctoral en sciences politiques du Fonds
Wetenschappelijk Onderzoek – Vlaanderen à la Vrije Universiteit
Brussel*

Min REUCHAMPS

*Professeur de sciences politiques à l'Université catholique de
Louvain*

Pourquoi parler de *participation en action* ? Et pourquoi lui consacrer un livre entier ? Parce que, et c'est l'objet de cette introduction, depuis trois décennies, la démocratie a pris un tournant participatif et même délibératif. Plus précisément, ce tournant est non seulement le résultat de réflexions théoriques autour de la participation et de la délibération – nous ferons la distinction ci-dessous – mais aussi le fruit d'une mise en action, de nombreuses formes. En effet, si de tout temps la vie politique et sociale a connu la participation et la délibération, sous diverses réalités et à différents degrés, les sociétés occidentales contemporaines se sont largement engagées, consciemment et inconsciemment, sur le chemin d'une démocratie participative et délibérative.

Depuis l'avènement de la démocratie représentative, la participation et la délibération ont été et sont présentes dans le fonctionnement démocratique. Ce qui a changé, et qu'on a pu parler par la suite d'un tournant participatif et délibératif, c'est la volonté, émanant d'abord de philosophes politiques, de transformer la démocratie en une « démocratie participative ». En rupture avec les modèles agrégatifs classiques de la légitimité démocratique, ce mouvement théorique normatif propose de fonder la légitimité démocratique dans la participation et plus spécifiquement dans la

délibération. C'est, d'après ce courant théorique de plus en plus imposant, dans la délibération publique, dans un idéal délibératif partagé par tous, que la démocratie pourra trouver sa légitimité et non plus dans un processus d'agrégation. La délibération pose donc une exigence de plus que la participation – et c'est ici qu'on peut donc les distinguer – en reposant sur l'échange libre d'arguments qui peut potentiellement mener à la transformation des préférences, sous la force du meilleur argument. La participation n'implique pas nécessairement cette exigence d'échange d'arguments, elle peut, par exemple, s'en tenir à une consultation, voire à une simple information.

Tout ce vocable renvoie donc à une démocratie participative et délibérative, qui serait dès lors différente de la démocratie représentative au sens strict. A la suite des travaux de Loïc Blondiaux (2008 ; 2012) et de Yves Sintomer (2011), on peut tenter de (re)mettre ce tournant participatif et délibératif en contexte. Définie au sens large, la démocratie participative renvoie aux processus, nombreux et très divers, qui visent à associer les citoyens et en particulier les citoyens « ordinaires » à l'élaboration des décisions. En écho à cette définition, on trouve alors deux grands types de phénomène selon la distinction opérée par Laurent Mermet (2007) : d'une part, la démocratie dite d'élevage avec ses dispositifs formels institutionnalisés et, d'autre part, la démocratie dite sauvage qui recouvre l'ensemble des manifestations et expressions de l'opinion publique qui visent à influencer la décision mais hors du cadre institutionnel formalisé. La démocratie participative se trouve donc aussi bien dans la démocratie d'élevage que dans la démocratie sauvage parce que, partant d'un même constat, elle ambitionne dans les deux cas de replacer au cœur de la démocratie les citoyens, ou littéralement le peuple, même si les moyens – d'élevage ou sauvages – divergent.

Ce constat est le suivant. Selon les partisans de la démocratie participative, il convient d'ajouter un troisième pôle à la démocratie institutionnelle et à la « contre-démocratie » pour reprendre l'expression de Pierre Rosanvallon (2006) : une charnière entre le pouvoir politique et la société civile. En d'autres termes, intégrer une participation citoyenne aux processus de décision politique, ce serait même un impératif participatif et délibératif (Blondiaux et Sintomer, 2002). Car le contexte a changé sur au moins quatre dimensions. Premièrement, les technologies de l'information et de la communication permettent aux citoyens « ordinaires » d'accéder à l'information directement et rapidement. Même si cela concerne un groupe limité de citoyens, il leur est possible d'ainsi interpeller, sans intermédiaire, les décideurs, en particulier politiques. Deuxièmement, armés de ces informations, les citoyens craignent moins d'entrer en contact, voire en conflit, avec le politique surtout quand leurs intérêts sont touchés –

phénomène qui ne peut être réduit à la seule attitude NIMBY (Not In My Back Yard, « pas dans mon jardin »). Troisièmement, la défiance vis-à-vis des autorités politiques, mais aussi scientifiques, n'a cessé de croître. Quatrièmement, en lien direct, de nouvelles contraintes pèsent sur les pouvoirs de décisions qui sont l'objet, outre d'une crise d'autorité, de pressions des marchés, des agences, des multinationales, menant à un effritement du pouvoir politique lui-même et menant à ce que d'aucuns ont qualifié d'une crise de la représentation (Caluwaerts 2011).

Dans ce contexte démocratique en mutation, la participation peut être vue comme une réponse possible. Celle-ci trouve deux justifications principales différentes. D'une part, à la suite de la vision d'une *Strong Democracy* encouragée par Benjamin R. Barber (1984), des voix critiquent la démocratie représentative en ce qu'elle maintient le citoyen dans un rôle minimal et ne participe pas à son épanouissement d'*homo politicus*, c'est-à-dire d'un citoyen engagé dans la cité. La participation est donc un but en soi ; il y a une valeur spécifique à participer : le citoyen n'est pas un consommateur. D'autre part, un courant important des théoriciens de la démocratie a embrassé la théorie dite de la démocratie délibérative. Partant des réflexions de Jürgen Habermas (1989 ; 1996), ces philosophes politiques promeuvent une démocratie qui serait non plus basée sur l'agrégation de préférences (typiquement de votes) mais bien sur la délibération qui rendrait une décision légitime (Caluwaerts 2012). Ils offrent ainsi une critique de la démocratie représentative qui ne mettrait pas en place les conditions de cette discussion égalitaire, que du contraire. Dès lors, la participation ne serait pas un but, mais le moyen d'atteindre une décision plus légitime car délibérée collectivement.

Mais la démocratie participative (qu'elle soit ou non délibérative en plus) ne constitue certainement pas une panacée universelle. Elle connaît, sans surprise, des critiques tant externes qu'internes (Blondiaux 2012).

De l'extérieur, certains mettent en avant que la démocratie est intrinsèquement participative puisqu'elle repose sur une participation du peuple au pouvoir, le plus généralement (mais pas exclusivement) par l'entremise d'élections régulières. En outre, les élections fonctionnent bien, basées sur le suffrage universel qui garantit l'égalité, et permettent donc une réelle influence des électeurs. En d'autres termes, les élections constituent « le » processus démocratique. D'autres avancent (et ce ne sont pas nécessairement les mêmes critiques) que les citoyens n'ont pas de « titres et qualités » à participer au gouvernement et d'ajouter qu'ils n'en ont probablement pas même l'envie. Mieux vaut dès lors confier cette mission

essentielle à des professionnels. Dans cette logique, l'élection, c'est-à-dire le choix entre plusieurs professionnels, est la seule concession que l'on peut faire à la démocratie. Enfin, s'inscrivant dans une perspective de démocratie sauvage, d'aucuns estiment que le véritable enjeu n'est pas d'associer les citoyens à la démocratie mais qu'ils prennent en fait eux-mêmes le pouvoir. C'est un plaidoyer pour le remplacement de la démocratie représentative par la démocratie directe.

A côté de ces critiques externes (qui, on s'en doutera, font l'objet de répliques circonstanciées par les tenants de la démocratie participative), on trouve également des critiques à l'encontre de la démocratie participative qui sont d'autant plus fortes qu'elles sont internes. La première est la naïveté qui transparait de la traduction dans le concret de cette volonté participative. D'aucuns doutent du bien fondé de la recherche d'un consensus rationnel voire même de la possibilité de l'atteindre puisque cela nierait la nature conflictuelle de la politique au sens noble du terme (Mouffe 2000). La deuxième renvoie à la réussite et plus souvent à l'échec des dispositifs de participation en raison de leur instrumentalisation par les acteurs notamment politiques et, corollairement, des limites liées à leur organisation concrète et notamment leur portée parfois dérisoire avec des espaces de décision très limités. Partant de ces deux critiques, la troisième, la plus fondamentale, exprime la possibilité réelle qu'avec la démocratie participative le mieux serait l'ennemi du bien. D'une part, parce que la démocratie participative souffrirait des mêmes difficultés que la démocratie représentative en reproduisant les inégalités (qui participe ?) et, d'autre part, parce que la démocratie participative renforcerait en fait ces inégalités en ouvrant de nouveaux espaces de pouvoir accessibles aux seuls citoyens spécialisés dans la participation et en décourageant *de facto* les autres d'y prendre part (qui veut participer ?).

Le verdict pour la participation semble donc sombre. Pourtant, à travers le monde, des dispositifs participatifs continuent à éclore et des voix, peut-être même de plus en plus nombreuses, continuent à appeler à plus de participation en action. C'est véritablement cette thématique que ce livre souhaite explorer sous différentes facettes regroupées en trois parties. La première partie vise à réfléchir sur la notion même de participation. Sur cette base, la deuxième partie s'interroge sur le croisement d'approches quantitatives et d'approches qualitatives dans la participation, tandis que la troisième partie revient sur des expériences concrètes afin de les mettre en perspective.

Dans le premier chapitre, Marine Kravagna, Min Reuchamps et Benoît Fiévez posent ouvertement une question directe : *La participation, c'est quoi ?* A cette question qui n'est simple qu'en façade, les auteurs tentent d'offrir un début de réponse en explorant d'abord différentes approches disciplinaires : le droit, la psychologie, la sociologie et la science politique. Sur cette base, et faute d'avoir pu dégager une définition communément admise par ces disciplines, une approche processuelle de la participation est développée afin de rendre compte de la diversité et de la complexité du phénomène participatif. Trois grandes étapes articulent la participation comme processus : l'intention, le cadrage et le processus humain. Mais si les auteurs se refusent de livrer une définition clé-sur-porte de la participation, ils se refusent également d'en offrir une vision trop idéale. Leur contribution s'achève dès lors sur une discussion circonstanciée des freins de la participation détaillant des critiques micro et des questionnements macro qui les conduisent à s'interroger sur la nécessité d'une véritable évolution culturelle participative. Au final, si la question de départ appelait une réponse, ce chapitre bien loin de clore le débat, y répond en ouvrant la voie à de nombreuses autres questions.

Jean-Michel Bonvin se saisit de ces questions en étudiant *La participation à l'aune de l'approche par les capacités d'Amartya Sen*. Ce chapitre part du constat que les injonctions à participer sont extrêmement fréquentes dans le contexte politique et associatif actuel. De toutes parts en effet, des hommes et des femmes sont invités à s'investir dans des processus de décision collective (que ceux-ci soient d'ordre politique, professionnel, économique, associatif, etc.) et à y apporter leur contribution active. Les avantages invoqués sont nombreux : légitimité démocratique accrue, proximité avec les attentes des personnes, etc. Dans les faits, la participation peut cependant prendre des formes très variées. Elle peut consister à s'inscrire dans un débat dont les termes sont prédéfinis par d'autres et viser alors dans une large mesure à valider des options déjà choisies. De telles formes de participation tiennent lieu d'alibi démocratique. Mais, à l'écart de cette conception instrumentale et formelle de la participation, existent aussi d'autres formes où l'influence des participants sur la forme, les critères et le contenu des décisions collectives est beaucoup plus significative. C'est dans cette deuxième perspective que s'inscrit la version de la participation caractéristique de l'approche par les capacités d'Amartya Sen.

Cette approche insiste sur la relation étroite entre la participation et la démocratie d'une part, la justice et la justesse des décisions collectives d'autre part. Dans *Un nouveau modèle économique*, Amartya Sen met en lumière les trois dimensions cruciales de la participation dans les démocraties modernes (2000) : selon lui, la participation conçue comme

l'exercice effectif de la raison publique (qui ne se réduit pas à faire usage de son droit de vote) a tout d'abord une valeur intrinsèque, en soi ; elle a aussi une valeur instrumentale car elle permet aux personnes de défendre leurs points de vue et leurs droits plus efficacement ; et, sans doute le point le plus important, elle a une valeur constructive en ce qu'elle ouvre la possibilité de contribuer à la construction de la société, par exemple, des valeurs sociales, des normes, des politiques publiques, des règles de la vie collective, etc. Cette dimension constructive de la participation, envisagée comme raison publique en acte, est cruciale dans l'approche par les capacités, elle vaut non seulement pour les décisions politiques, mais aussi pour tous les activités consistant à décrire la réalité sociale (c'est-à-dire à déterminer la base informationnelle pertinente pour cette description) et à l'évaluer. Participer, c'est donc être partie prenante de la construction de la société. Cependant, les deux formes de participation évoquées ci-dessus (formelle et réelle) ne relèvent pas également ce défi et, plutôt que de glorifier la participation sous toutes ces formes, il convient d'identifier les conditions (ressources, capacités individuelles, contexte institutionnel, etc.) de la participation « réelle ». Tel est l'objectif qui anime ce chapitre.

Dans la foulée, Catherine Laviolette amène le questionnement de la participation en action sur le terrain de la production de la connaissance. En intitulant sa contribution *Recherches et production de connaissance : vers une participation des acteur.es-sujets*, elle propose une réflexion sur le rôle de la recherche scientifique dans la construction de la société contemporaine. Plus précisément, de la recherche en tant qu'activité dont l'objectif est la construction d'une société de la connaissance et de la participation de tous. Or, nombre de ces recherches souvent de grande qualité restent confinées dans les réseaux spécialisés et ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes. Leurs résultats ne sont pas utilisés pour questionner et/ou influencer la vie de tous dans la cité. Paradoxalement, l'accès à des pans très diversifiés de connaissances est aujourd'hui rendu possible par les moyens de communications électroniques; de plus en plus de citoyens du monde ont immédiatement accès à une multitude d'informations de toutes provenances.

Dans ce contexte, introduire la participation des acteur(e)s-sujets dans la réflexion sur la production de la connaissance devient inévitable. Ce chapitre propose d'abord, une réflexion épistémologique avec quelques clés de lectures philosophiques et sociologiques pour appréhender les différents niveaux de construction de la connaissance que l'on retrouve dans la recherche : les données, l'information, et la connaissance en tant que telle. Dans ce propos, on reviendra sur le rôle complémentaire des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives dans la production des savoirs.

Ensuite, la seconde partie porte sur la démarche herméneutique dans l'approche biographique. Cette perspective de recherche offre à la fois une approche théorique et une méthode susceptible de donner du sens et produire des savoirs à partir du vécu de la vie. Elle fournit en outre, des arguments qui démontrent l'importance de la participation d'autrui dans la production de connaissances. Dans cet objectif, le chapitre se termine en soulignant qu'il existe une double nécessité d'action pour les acteurs-sujets dans la démarche biographique, mais qui peut inspirer d'autres méthodes de recherche : l'implication et la réciprocité.

En ouverture de la deuxième partie du livre, Frédéric Claisse et Patrick Italiano...

(à compléter par les auteurs)

Les propos de Michel Laffut et Christine Ruyters prolongent ces réflexions...

(à compléter par les auteurs)

Pour ponctuer cette deuxième partie, Aurore François, Stéphane Rieppi et Aline Thiry reviennent à leur tour sur l'articulation quali-quantitative à l'aune de la participation. En effet, dans leur chapitre *Démarches participatives et approches quali-quantitatives : le logiciel Mesydel*, ils profitent de la présentation de ce logiciel permettant l'implémentation de méthodes Delphi informatiquement pour offrir une réflexion concrète sur les possibilités de combiner approches qualitatives et approches quantitatives. Cette méthode itérative de consultation d'experts, privilégiant l'anonymat et le recours à l'écrit, s'est ainsi vue librement adaptée – comme bien d'autres méthodes d'ailleurs – aux défis du participatif. Le traditionnel « panel d'experts » a ainsi largement été redéfini, autorisant, voire privilégiant, le recours aux experts dits « d'usage » dans le cadre de recherches se revendiquant des méthodologies participatives.

Plus spécifiquement le logiciel Mesydel autorise la récolte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives sur un même corpus de données et dans le cadre d'un seul processus de collecte (certes itératif), proposant, grâce à sa souplesse revendiquée, un continuum de possibilités dans l'intégration des deux méthodes. Pour illustrer cette intégration, les auteurs reviennent sur le projet ANACO, qui synthétise ces différentes qualités et évolutions récentes du logiciel. Ce projet intitulé *Analyse et opérationnalisation de la problématique de la mise à l'abri et du confinement en Belgique* a été

commandité par le Centre de Crise National afin d'évaluer les deux mesures principales de protection de la population que sont la mise à l'abri et l'évacuation. Dans le cadre de cette recherche, les auteurs montrent comment ils ont habilement pu articuler une approche qualitative avec une approche quantitative afin de déceler des pratiques différentes par les acteurs concernés de ces deux mesures de protection et de pouvoir ainsi mettre au jour des améliorations essentielles en situation de crise.

Poursuivant l'analyse de la participation en action, la troisième partie tournée résolument vers des expériences concrètes s'arrête d'abord sur le cas du budget participatif de Mons avec un chapitre par Ludivine Damay intitulé *Le Budget Participatif de la ville de Mons : compétences des citoyens et procédures d'action publique*. Lancé en février 2003, le budget participatif (BP) de la Ville de Mons s'annonçait explicitement comme une « nouvelle manière de gérer la cité », comme un « ambitieux programme de participation citoyenne » devant permettre aux habitants de peser sur les décisions communales. Soutenu par l'équipe socialiste autour du bourgmestre, le BP fut adopté en mai 2002 à l'unanimité du conseil communal, témoignant par là – en dehors des considérations propres au jeu politique et de visions très distinctes de la démocratie –, de la force de la rhétorique participative. Très clairement inspiré de l'image de Porto Alegre au Brésil, le BP à Mons s'en éloignera toutefois au niveau des procédures mises en place. S'il ne respecte pas, à proprement parler, les étapes classiques d'un budget participatif et si de nombreuses difficultés ont émaillé la mise en place de l'expérience, ce processus a néanmoins permis l'organisation de multiples rencontres à différentes échelles avec la population pour déboucher sur la création de quelques projets de développement urbain pensés par les habitants.

Deux questionnements articulent ce chapitre. Le premier a trait aux compétences politiques déployées par les citoyens dans cette expérience participative : Que viennent y faire les citoyens ? Que peuvent-ils/veulent-ils apporter au développement de leur ville ? Comment qualifier leurs « savoirs » par rapport à ceux de l'expert (le fonctionnaire, l'auteur de projet par exemple) ou de l'élu ? Le second concerne davantage les procédures mises en place au sein de ce dispositif d'action publique et leurs effets. Dans le cadre du BP, différentes scènes publiques sont organisées (des réunions de zones, des réunions de district, des réunions publiques d'information,...) qui n'ont pas les mêmes modalités de fonctionnement. L'auteure montre que les compétences déployées par les citoyens et les grammaires dans lesquelles ils interviennent dépendent fortement du contexte, de l'organisation concrète des procédures. Cette articulation a un impact critique certain : elle sous-tend que la qualité procédurale influe sur

ce dont les citoyens sont capables et sur la manière dont ils sont, en retour, potentiellement entendus.

De l'échelle locale, on passe à l'échelle nationale avec l'expérience du G1000. Jérémy Dodeigne, dans le chapitre *Le G1000, un projet citoyen entre idéal démocratique et défis méthodologiques*, revient sur cette expérience de démocratie délibérative qui a beaucoup fait parlé d'elle en Belgique et au-delà. « Laissons aussi les citoyens délibérer, et pas seulement les représentants du peuple », tel était l'appel lancé en juin 2011 par un groupe d'une vingtaine de personnalités issues du monde académique, culturel, associatif et médiatique via le manifeste du G1000. L'analyse des signataires du manifeste est simple : la crise politique que traversait alors la Belgique n'est pas qu'une crise entre les deux grandes communautés du pays. Les racines du problème sont plus profondes, il s'agit d'une crise de régime de la démocratie représentative. Face aux mutations sociales et politiques des sociétés européennes du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècles, ce modèle séculaire de gouvernement ne peut plus constituer le *seul* moteur de la dynamique démocratique. L'élection, qui est au cœur du système représentatif, ne suffit plus à produire un système politique légitime. Au contraire, dans la structure fédérale belge, la multiplication des élections réduit le citoyen à un simple électeur alors que les partis se trouvent dans un climat de campagne électorale permanent. La démocratie belge est grippée, réduite à une dictature de l'élection.

Les Belges de tout le pays ont toutefois envie de s'engager, de bousculer et d'animer leur pays comme le prouvent les manifestations dans la rue (« Shame » ou encore « Not in my name ») et sur la toile. Et pour les fondateurs du mouvement citoyen du G1000, des solutions innovantes existent pour, non pas remplacer la démocratie représentative belge, mais plutôt la vivifier en lui apportant un complément « vitaminé » participatif. Il ne s'agit donc pas de contester le rôle des Parlements, ni même celui des partis ou d'autres organisations issues de la société civile. Il s'agit de permettre aux citoyens de participer et délibérer librement sur l'avenir du pays. Participation et délibération ne signifient pas nier les oppositions – souvent fortes – de valeurs et d'intérêts qui existent au sein de la population mais de délibérer dans un contexte ouvert, sans pression de résultats électoraux passés ou avenir. C'est l'ambition du G1000 qui s'est concrétisée dans une première étape le 11 novembre 2011 à Tour & Taxi avec la participation de plus de 700 Belges venant des trois communautés du pays. La concrétisation de cet idéal démocratique soulève cependant n'importantes questions méthodologiques. Premièrement, comment recruter les participants ? Ensuite, comment fixer l'ordre du jour en phase avec les priorités des citoyens ? Troisièmement, comment faire délibérer

concrètement plusieurs centaines de Belges – pour certains à des tables bilingues – dans le respect des opinions de chacun ? Enfin, comment peut-on transformer les résultats de ces délibérations en projet(s) politique(s) ? Après avoir rappelé les fondements du mouvement citoyen du G1000, cette contribution revient sur ces quatre défis méthodologiques.

Avec l'expérience suivante, *Meetings of Minds*, on passe encore à une échelle supérieure : *Les défis de la délibération publique à l'échelle transnationale : L'expérience Meeting of Minds « The European Citizens' Deliberation on Brain Science »*. Dans ce chapitre, Gerrit Rauws et Stef Steyaert reviennent sur ce projet qui était un projet pilote (2004-2006) lancé par un consortium d'instituts d'évaluation technologique, de musées scientifiques, d'institutions académiques et de fondations publiques de neuf pays européens, avec le soutien de la Commission européenne. Ce projet a offert aux 126 citoyens européens qui y ont participé une occasion exceptionnelle de s'informer sur l'impact des neurosciences sur leur vie quotidienne et sur la société, de discuter et de poser leurs questions à des chercheurs européens renommés, des experts et des responsables politiques, et de contribuer personnellement à l'élaboration d'un rapport sur ce qui, dans le champ des neurosciences, semble possible et souhaitable aux yeux des Européens. Cette démarche devait aussi attirer l'attention des instances politiques et des chercheurs sur les développements futurs de ce domaine.

En termes de contenu, l'objectif était double : relever les différences comme les points communs entre les participants issus de contextes européens nationaux et culturels variés, en ce qui concerne leurs attitudes face aux aspects sociaux et éthiques des neurosciences, leurs évaluations et leurs attentes, d'une part, et inviter les citoyens impliqués dans ce projet à évaluer et considérer les possibilités scientifiques et techniques par rapport aux affinités de la société avec l'évolution actuelle et future des neurosciences, d'autre part. Au niveau politique, il s'agissait d'inscrire la question des neurosciences à l'agenda politique mais aussi d'émettre des recommandations à destination de la communauté des scientifiques et des chercheurs aux divers niveaux, européen, national, et transnational, concernant les similitudes et les différences de perception du grand public au sujet des aspects sociaux et éthiques des neurosciences. Enfin, l'objectif était aussi d'imposer un modèle de délibération publique transnationale applicable à d'autres domaines de politique générale.

La dernière expérience présentée s'est développée sur plusieurs échelles. Dans *Une délibération multi-niveau : Le Panel de Citoyens Européen sur les rôles des espaces ruraux dans l'Europe de demain*, Vincent Jacquet et Benoît Derenne analysent un panel citoyen initié par la Fondation pour les Générations Futures et la Fondation Charles Léopold Mayer, en 2006-2007, sur « l'avenir des zones rurales en Europe ». Un dossier ardu, s'il en est

puisque'il concerne directement 90% du territoire européen, 50% de la population et la moitié du budget européen (dépensé principalement dans le domaine de l'agriculture). Dans ce chapitre, les auteurs reviennent sur les quatre composantes essentielles du panel : (1) une sélection aléatoire assurant une diversité d'âges, de genres et de profils socioéconomiques, (2) une formation interactive : les citoyens se forment une opinion au cours d'un débat avec un éventail équilibré au niveau des points de vue d'experts, de témoins privilégiés et de politiques, (3) des délibérations : les citoyens discutent ensemble puis se positionnent collectivement, avec l'appui d'une facilitation rigoureuse, (4) constitution d'un avis citoyen remis aux autorités politiques. Les citoyens restent maître du processus jusqu'aux relectures finales.

Mais la particularité de cette initiative était de fonctionner à deux niveaux : régional et européen. Cette articulation est fondamentale. Le niveau local représente le cadre du vécu, relativement familier et pertinent pour la mise en œuvre des politiques européennes. Il permet de partir des préoccupations concrètes des citoyens pour s'approprier ensuite les enjeux européens. Au total, 337 citoyens panélistes ont participé à ce chantier, issus de 10 régions d'Europe, dont deux transfrontalières. Cette formule a plu et a montré ses potentialités ; dans la foulée, la DG Éducation et Culture de la Commission européenne a ouvert un « appel à panels » qui s'inspire directement de cette initiative. Mais une question centrale reste ouverte : quel doit être le lien entre les dispositifs participatifs et, d'une part, le grand public et, d'autre part, le monde politique ?

Rebondissant sur les nombreuses questions soulevées par les chapitres de ce volume, dans la conclusion générale, Sébastien Brunet...

(à compléter)

Avec ces approches à la fois théoriques et empiriques, ce livre entend proposer une réflexion collective, mais pas commune, sur la participation dans quelques-unes de ses nombreuses facettes et ainsi mettre la participation en action en perspective. C'est la modeste ambition de cet ouvrage.

Bibliographie

- Barber, B. R., *Strong Democracy: Participatory Politics for a New Age*, Berkeley, University of California Press, 1984.
- Blondiaux, L., *Le nouvel esprit de la démocratie, actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.
- Blondiaux, L., « Eclairage : qu'est-ce que la démocratie participative ? », in G. Baron et Matyjasik, N. (dir.), *L'évaluation des politiques publiques : Défi d'une société en tension*, Paris, L'Harmattan, La Librairie des Humanités, 2012, p. 89-98.
- Blondiaux, L. et Sintomer, Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n°57, 2002, p. 17-35.
- Caluwaerts, D., « Van stemmen naar praten: het ideaal van de deliberatieve democratie », *Samenleving en Politiek*, vol., n°11, 2011, p. 79-85.
- Caluwaerts, D., *Confrontation through communication. Deliberative democracy in linguistically divided Belgium*, Brussels, P.I.E.-Peter Lang, *Applied participatory methods*, 2012.
- Habermas, J., *The structural transformation of the public sphere : an inquiry into a category of bourgeois society*, Cambridge, MIT Press, *Studies in contemporary German social thought*, 1989.
- Habermas, J., *Between facts and norms : contributions to a discourse theory of law and democracy*, Cambridge, MIT Press, *Studies in contemporary German social thought*, 1996.
- Mermet, L., « Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in M. Revel, Blatrix, C., Blondiaux, L., Fourniau, J.-M., Hériard Dubreuil, B. et Lefebvre, R. (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La Découverte, Paris, Recherches, 2008, p. 368-380.
- Mouffe, C., *Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism*, Vienna, Institute for Advanced Studies, *Political Science Series*, 2000.
- Rosanvallon, P., *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.
- Sen, A., *Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Sintomer, Y., *Petite histoire de l'expérimentation démocratique : Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, Essais 2011.

en-tête de page paire